

402

La liste des crimes allemands s'allonge. Arthur Vanderpoorten est mort <sup>au</sup> dans un <sup>de Belgen de S. aris depret. Il fut arrêté la</sup> bain teuton. <sup>libérés des camps par les prisonniers</sup> Telle est la nouvelle désolante que

~~les journaux de samedi~~ après-midi nous <sup>est</sup> ont apportée <sup>avec des précisions telles</sup> que le dernier espoir de la voir <sup>reprendre, parmi nous, s'est envolé</sup>

Notre Collègue était sérieusement malade lorsque l'offre du Ministère de l'Intérieur lui avait été faite en 1939. Il eût pu la décliner sans trahir la confiance que ses amis avaient placée en lui. Arthur Vanderpoorten n'eut pas un moment d'hésitation et chacun sait que l'ambition n'avait aucune prise sur lui. Mais il sentait, comme nous tous, que l'orage approchait et que bientôt la foudre allait s'abattre sur la maison. Il lui paraissait indispensable d'apporter au Chef du Gouvernement l'appui total des libéraux flamands dont il était l'un des chefs les plus respectés.

Sa santé en souffrit énormément et déjà nous crûmes le perdre à ce moment. Mais sa volonté indomptable vainquit le mal et il poursuivit sa tâche épuisante dans des circonstances parfois dramatiques.

Je le revis en France, après le désastre de mai 1940. Calme au milieu de la tempête, il continuait à affirmer sa foi inébranlable en la victoire, mais il se rendait compte que la lutte serait longue.

Il s'y prépara, dans un petit village de l'Isère, à Pont de Claix où je l'ai vu pour la dernière fois. Il me parla longuement de son devoir, résistant à mes sollicitations de m'accompagner en Angleterre, car disait-il, il y avait trop de Belges en France pour qu'ils puissent être abandonnés aux soins trop aléatoires des autorités de Vichy. Je m'inclinai. Je savais d'ailleurs avec quel dévouement il accomplissait une tâche très obscure mais combien méritante.

La dénonciation des clauses de l'armistice franco-allemand par un ennemi qui n'attache aucune valeur aux conventions devait avoir pour lui les plus funestes conséquences.

Les Allemands se saisirent de sa personne. Il fut déporté.

Les traitements inhumains dont il fut l'objet achevèrent de ruiner sa santé. Il fut enlevé à notre affection. Ainsi s'évanouit l'espoir de revoir parmi nous ce Collègue courtois et aimable. Orateur flamand remarquable, sa disparition est pour ceux dont il défendait l'idéal une perte sensible.

Tous nous garderons de ce lutteur convaincu et loyal et de cet excellent Belge un souvenir durable et ému.